



COMMISSION
ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Bureau pour l'Afrique de l'Ouest (CEA-AO)

**Forum sur l'investissement en Afrique de l'Ouest:
Etablir les fondamentaux de l'Essor de la Petite et Moyenne
Entreprise**

AIDE MEMOIRE

I. Rappel du contexte

1. L'expérience montre que sans accumulation de capital physique et humain, aucun processus de développement ne saurait s'inscrire dans la durée. S'agissant de l'Afrique, son échec dans la mobilisation de l'épargne intérieure devant favoriser l'accumulation du capital et alimenter une croissance économique rapide a été au cœur des difficultés qu'elle a rencontrées ces quatre dernières décennies. Selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), la région Afrique dans son ensemble a vu ses taux d'épargne intérieure et taux d'investissement péricliter au cours des années 80 comparativement aux années 70. Les taux d'épargne et d'investissement des années 90 étaient mêmes inférieurs à ceux des années difficiles précédentes (les années 80). Selon la même source, les taux d'épargne et d'investissement ont reculé de 23,9 et de 26,1 au cours de la période 1975-1979 à 17,5 et 19,1 respectivement au cours de la période 1990-1999¹.

2. Par ailleurs, l'évolution négative des termes de l'échange a aggravé la situation et l'écart entre épargne et investissement n'a cessé de se creuser, ce qui a eu pour conséquence une dépendance plus forte de la région à l'égard des financements extérieurs nécessaires pour son développement. Pour ce qui est de l'Afrique de l'Ouest, les données disponibles font apparaître que l'épargne intérieure brute moyenne de la sous-région n'a guère dépassé les 12 % du PIB en 2000 et que des taux supérieurs à 15 % n'ont été observés qu'en Côte d'Ivoire (23,1 %), en Guinée (15,2 %) et au Nigeria (18,4 %).

3. Dans ce cadre, l'édition 2005 du *rapport conjoint OCDE/BAD sur les perspectives économiques en Afrique* souligne l'accès limité au financement comme un obstacle majeur au développement des PME dans la mesure où les institutions de financement sont frileuses lorsqu'il s'agit de prêter à des entreprises perçues comme très risquées alors même que ces dernières sont considérées comme le chaînon manquant du secteur privé africain. Améliorer l'accès des PME au financement nécessitera une approche combinant l'amélioration du climat des affaires, le renforcement des capacités des PME pour les aider à faire face aux exigences du système bancaire formel, le développement du secteur financier y compris la mise à niveau des institutions de micro finance, et diversifier les sources de financement notamment en favorisant le renforcement des liens entre entreprises du secteur privé.

4. Le financement ne constitue pas le seul obstacle majeur au développement des PME ; celles-ci doivent aussi affronter un ensemble de facteurs structurels tels que l'étroitesse du marché local ; l'intégration régionale peu poussée ; l'hostilité de l'environnement des affaires ; les lourdeurs administratives persistantes ; la concurrence grandissante de l'économie informelle ; des infrastructures largement déficientes, surtout dans les télécommunications, l'électricité et les transports se traduisant par des coûts indirects substantiels (au Nigeria par exemple, une étude de la banque mondiale a montré que près de 97% des entreprises manufacturières disposent de leur propre groupe électrogène ; cette substitution a de lourdes conséquences en termes de coûts) ; le manque de crédibilité de l'appareil judiciaire qui fragilise l'application des contrats ; et des régimes fiscaux qui favorisent les structures informelles et limitent le développement d'outils financiers novateurs.

¹ CNUCED : Développement économique en Afrique, 2002

5. D'autres obstacles, notamment liés à des causes internes, retardent le développement des PME/PMI en Afrique : on peut mentionner la mauvaise gouvernance, l'absence de protection, de promotion et de stimulation des investisseurs locaux; manque d'organisation et de confiance en soi ; absence de mesures d'accompagnement des investissements; absence de stratégies en matière de développement des PME; cadres institutionnels inadéquats ; absence de synergie entre l'Etat et les Entreprises ; faiblesse du commerce et de l'investissement intra-africains ; et enfin l'échec des privatisations des entreprises africaines.

6. Par ailleurs, la baisse tendancielle de l'aide publique au développement restreint la formation brute de capital fixe, porte préjudice aux infrastructures économiques de base et renchérit les coûts des facteurs de production tels que l'eau, l'électricité, et les télécommunications. etc).

7. Dans un tel contexte et dans le cadre des politiques de réforme engagées au titre des programmes d'ajustement structurel depuis le milieu des années 80, les pays africains se sont pour la plupart efforcés de réformer leurs économies en les faisant évoluer d'un régime planifié et protégé à des économies de marché. Ils se sont également employés à promouvoir l'investissement, notamment en créant des agences nationales de promotion et en révisant leurs codes des investissements, généralement pour attirer l'investissement direct étranger (IDE). En dépit de l'importance cruciale de l'investissement et de la prise de conscience de la nécessité de mettre en place des incitations pour promouvoir l'investissement étranger, les résultats globaux atteints sont restés en deçà des attentes.

8. Ce constat d'échec est bien illustré par le fait que la part de l'Afrique dans les flux mondiaux d'investissement direct étranger est tombé de 1,8 % au cours de la période 1986-1990 à 0,8 % au cours de la période 1999-2000, bien en deçà de la moyenne des pays en développement qui était respectivement de 17,5 % et de 17,9 % au cours de la même période². Selon la même source qui fournit des données agrégées, il ressort que le secteur primaire, et principalement le secteur des produits de base (pétrole, gaz et minéraux), représente la plus grosse part des flux d'IDE vers l'Afrique, suivi ces dernières années par le secteur des services. Il n'est donc guère surprenant que l'Angola, le Nigeria, l'Afrique du Sud et le Maroc aient attiré une part importante des flux totaux d'IDE. Pour ce qui est de la source des flux d'IDE vers la région, les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et le Portugal comptent pour quasiment 70 % du total.

9. Ce rappel du contexte confirme que l'un des défis économiques majeurs de l'Afrique au tournant du nouveau millénaire est de donner la preuve de sa capacité à attirer des investissements productifs (intérieurs et étrangers) et à revendiquer sa participation effective aux courants d'échanges mondiaux. Aussi, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), adopté en 2001 par les Chefs d'Etat et de Gouvernement africains, place la mobilisation des ressources aux fins d'investissement au premier rang de ses objectifs prioritaires. Un de ses principes de base est de s'écarter de la recherche difficile du financement pour le développement par l'aide au profit de l'exploitation du potentiel d'autofinancement de l'Afrique. A l'appui de cette stratégie, le NEPAD a fait trois options fondamentales : adopter le principe de bonne gouvernance, politique et économique, ouvrir

² CNUCED (2002b)

l'espace économique régional et s'appuyer fortement sur le secteur privé local et étranger pour impulser le mouvement.

10. L'environnement défavorable des affaires en est un des éléments déterminant au relèvement des taux d'investissements. En outre, malgré la reprise observée dans plus de la moitié des pays au cours de la deuxième moitié des années 90, il y a peu de chance d'enregistrer une augmentation sensible de l'épargne intérieure à moyen terme et de favoriser en conséquence l'intensification des investissements. Cependant, une solution immédiate qui pourrait susciter l'espoir quant à la réalisation des objectifs du NEPAD relatifs à la mobilisation de capitaux privés est d'améliorer le cadre qui pourrait faciliter la mise en place des préalables fondamentaux dont la sortie du marasme économique, la création de conditions qui encouragent et facilitent la création d'entreprises, et plus spécialement dans le secteur de la petite et moyenne entreprise établi comme source de croissance et de génération d'emplois.

11. Pour donner une chance à une bonne mise en œuvre du NEPAD et la réalisation des objectifs de développement du Millénaire et notamment celui portant sur la réduction de moitié de la pauvreté, il faudrait, dans un premier temps, élaborer un programme bien défini et gérable à l'échelon national et sous-régional, avec pour objectif l'utilisation rationnelle et la valorisation des ressources les plus disponibles que sont la main-d'œuvre et les ressources naturelles. A cet égard, le signal que donne l'expérience vécue en Afrique, en particulier en Afrique de l'Ouest, est clair : il ne saurait y avoir de croissance soutenue ni de réduction de la pauvreté **sans** l'expansion du tissu des petites et moyennes entreprises et la graduation des entreprises informelles en entreprises formelles. C'est pourquoi, si l'on veut que les économies ouest-africaines impulsent le dynamisme nécessaire qui permettra de s'allier le secteur privé, il faudrait de nouveau mettre l'accent sur le développement du commerce agroalimentaire qui prendra en compte toute une gamme de questions de développement dont le développement des infrastructures, le développement des ressources humaines et la promotion par l'action de l'intégration économique régionale.

12. Depuis l'adoption du NEPAD par les dirigeants africains, un certain nombre de réunions et de forums ont été organisés mais essentiellement pour informer les parties prenantes, examiner les modalités du mouvement et débattre de questions d'ordre institutionnel. Dans la sous-région ouest-africaine, un Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement s'est tenu à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) en mai 2002. Les recommandations principales du Sommet étaient i) confier au Secrétariat de la CEDEAO la coordination de la mise en œuvre du NEPAD en Afrique de l'Ouest ; ii) demander aux Etats membres de la CEDEAO de mettre en place des points focaux et des mécanismes de mise en œuvre à l'échelon national. Par ailleurs, la CEDEAO et l'Initiative du secteur privé ouest-africain à l'appui du NEPAD (IPS/NEPAD) ont organisé un premier forum sous-régional en septembre 2002. Dans le cadre de l'accomplissement de sa mission au titre du NEPAD, la CEDEAO, en partenariat avec l'Union Européenne, a également financé « Agro-industrie 2002 » à Dakar en novembre 2002. En dépit de toutes ces activités qu'il convient de saluer, il reste encore à définir les modalités pratiques de la mise en œuvre du NEPAD à l'échelon national et sous-régional.

13. Le Forum proposé, au titre de la contribution de la CEA aux différentes activités du NEPAD, ne veut pas être tout simplement une autre réunion ou manifestation. Il compte plutôt faire avancer le processus et le faire passer du discours à l'action.

II. Portée et Objectif

14. Le Forum vise à proposer de nouvelles mesures pratiques et applicables qui contribueront à créer un environnement propice à l'investissement et à corriger les stratégies actuellement mises en oeuvre à l'échelon national et régional. L'accent sera mis sur l'amélioration de l'environnement des affaires, le financement, la garantie et l'accompagnement des PME/PMI, la promotion de l'esprit d'entreprise à l'échelon national, le partenariat entre pouvoirs publics et investisseurs existants et potentiels, et sur la réorganisation de l'espace économique régional dans le dessein de briser les entraves au développement de l'agriculture et des industries connexes.

15. Le Forum sera une contribution de la CEA et de ses partenaires pour faire du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et d'autres initiatives et actions spécifiques individuelles et collectives des pays ouest-africains, une grande réussite. Il importe en particulier de passer de la vision à l'action impulsée par une masse critique d'hommes d'affaires et de commerciaux africains qui s'emploieront à défendre, à soutenir et à influencer les réformes politiques nécessaires, ainsi qu'à représenter les partisans d'un régionalisme et d'un multilatéralisme renforcés en Afrique de l'Ouest.

16. L'objectif du forum est triple :

- i) faciliter un dialogue productif entre groupes de réflexion publics et privés du secteur des affaires et des institutions de promotion de l'investissement des quinze pays d'Afrique de l'Ouest, d'une part, et entre investisseurs effectifs et potentiels, nationaux et étrangers, d'autre part. A cet égard, le Forum sera un espace de dialogue entre entrepreneurs, autorités gouvernementales et responsables de l'investissement pour examiner les mesures pratiques relatives à la promotion de l'investissement à l'échelon national et régional ;
- ii) favoriser un échange de données d'expérience entre opérateurs du secteur privé ; faciliter ou renforcer les liens formels et informels et les réseaux entre opérateurs du secteur privé en Afrique ; faciliter la mise en réseau des opérateurs du secteur privé de la sous-région avec d'autres opérateurs hors de la sous-région, notamment d'Afrique du Nord, et d'Asie ;
- iii) examiner et évaluer les difficultés liées à l'ouverture d'un espace régional aux fins d'investissement en Afrique de l'Ouest, avec notamment pour objectif le développement du commerce agroalimentaire.

III. Organisation et Thèmes du Forum

17. Les Forum s'articulera sur 4 thèmes qui feront l'objet d'études approfondies et de discussions en sessions plénières.

Première Etude: Etude sur l'Environnement des investissements dans les PME/PMI en Afrique de l'Ouest

Les Fondamentaux (Macro environnement)

Spécificités des Besoins des PME/PMI (Mésio environnement)
 Expériences nationales (Etat des lieux : Atouts et Handicaps du Secteur Privé Ouest Africain)

La Promotion de l'Investissement

- Bilan des initiatives nationales en matière de promotion des investissements ;
- Tentatives d'harmonisation des codes d'investissement et leçons à tirer
- Alternatives au delà de l'harmonisation des codes d'investissements
 - Mise en réseau des Initiatives nationales.
 - Les investissements régionaux dans les PME/PMI.

Deuxième Etude: Etude de Financement des Investissements

- Mobilisation du Financement propre national/régional (Instruments de Soutien des PME/PMI)
 - Marchés de capitaux
 - Financement bancaire
 - Efforts d'innovation des banques : Encourager les banques à développer des mécanismes propres de financement des investissements .
 - Sociétés d'Investissements de Capital-risque (SICAR)
 - Mesures d'accompagnement non financières.
 - Recenser les lignes de crédit disponibles dans les banques afin d'en informer les promoteurs d'entreprises.
- Attraction de l'Investissement direct étranger (Exonération de tous les impôts et taxes en période d'établissement et durant les premières années d'exercice....);
- Encourager les subventions indirectes pour permettre aux PME/PMI de retrouver une certaine compétitivité.
- Mécanisme régional de garantie de l'investissement (Valeur ajoutée des Institutions régionales de garantie des investissements en Afrique de l'Ouest : FAGACE, GARI, MIGA, FSA, BAD, BOAD.....).
- Mettre en évidence le rôle des Institutions intermédiaires d'appui aux PME notamment pour les études de faisabilité ;
- Constitution d'un Fonds par les opérateurs économiques pour garantir les investissements des nouveaux entrepreneurs.
- Mobilisation de l'épargne domestique et des surliquidités bancaires (étude en cours à la BOAD, principe des SICAV...) ;
- Mobilisation de l'épargne de la diaspora africaine.

Troisième Etude: Etude sur le Développement de l'Entrepreneuriat en Afrique de l'Ouest

- Renforcement des capacités entrepreneuriales au niveau national, sous régional et régional ;
- Stratégies Spécifiques pour l'entrepreneuriat féminin ;

- Stratégies de graduation du secteur informel au secteur formel ;
- Initiatives des pépinières d'entreprises et des banques d'idées de projets.

Quatrième Etude: Promotion des Agro-industries

- Objectifs prioritaires : Contribution des agro industries a la création de richesse au niveau de la sous région avec sécurité alimentaire et sanitaire réduction de la pauvreté;
- En conformité avec le programme agricole du NEPAD, la Politique agricole commune (UEMOA/CEDEAO) ;
- Identification et stratégies de développement des filières porteuses (Riz, autres céréales, Coton, Produits de l'élevage) ;
- Passer de l'économie purement agricole à une économie agro-industrielle à forte valeur ajoutée avec transformation et conservation des produits pour la consommation et l'exportation;
- Stratégie de transfert de technologies et Recherche Scientifique locale;
- Industrialisation de l'agriculture.

18. Le Forum se déroulera en sessions plénières, sessions de groupes, une table ronde et une rencontre entre hommes d'affaires/investisseurs. La table ronde permettra de faire la promotion d'un partenariat public et privé d'investissement autour de projets stratégiques de portée régionale. Elle permettra entre autres de discuter des modalités d'exploitation du périmètre de l'Office du Niger dans le cadre du développement agricole du NEPAD. La rencontre entre hommes d'affaires/investisseurs d'Afrique et d'Europe sera un lieu d'échange préliminaires sur des fiches de projets d'investissements.

19. La première session plénière sera consacrée à la cérémonie officielle d'ouverture et à la présentation des quatre (4) études de base et la deuxième sera consacrée à la restitution des conclusions et recommandations des sessions de Groupe et à l'adoption des recommandations et d'un Plan d'Action qui seront appelés « **Les Actes du forum** ».

20. Les quatre sessions de groupe permettront des discussions approfondies sur les conclusions et les recommandations des études thématiques et de proposer des mesures concrètes et les éléments d'un Plan d'action. Les groupes se réuniront selon les thèmes suivants :

GROUPE A.	Etude sur l'Environnement des investissements dans les PME/PMI en Afrique de l'Ouest
GROUPE B.	Etude de Financement des Investissements
GROUPE C.	Etude sur le Développement de l'Entrepreneuriat en Afrique de l'Ouest
GROUPE D.	Promotion des Agro-industries

TABLE RONDE 1: Promotion de partenariats d'investissement entre secteurs publics et privés dans le domaine des agro-industries.

21. Les participants seront les Ministres de l'Agriculture, de l'Economie et des Finances, du commerce, de l'Industrie, de l'intégration régionale, le Secrétaire Exécutif de la CEDEAO, le Président de la Commission de l'UEMOA, le Secrétaire Exécutif de CEN-SAD, les directeurs des SRO, les directeurs de SDD, TRID, DPMD, OPC et les autres participants au Forum qui se sentent concernés.

22. Les discussions seront orientées vers l'exploitation du périmètre de l'Office du Niger dans le cadre du développement agricole du NEPAD. Dans ce cadre, l'ébauche d'un projet ou grappe de projets d'investissement d'envergure régionale/multinationale publique/privé sera préparée pour soutenir et orienter les discussions. Le projet sera élaboré dans le contexte de la politique agricole commune sous-régionale. Le développement du riz dans le périmètre, l'optimisation des infrastructures industrielles textiles sous-régionales sont des activités envisageables. La fiche du projet (s) sera distribué et publié avant le Forum afin de permettre une bonne préparation des participants.

TABLE RONDE 2: Rencontre entre entrepreneurs, hommes d'affaires d'Afrique et Investisseurs étrangers.

23. Cette deuxième table Ronde sera un lieu de rencontre entre Investisseurs du Nord et les entrepreneurs de l'Afrique de l'Ouest et même ceux qui viendront des autres sous-régions. Ce sera une plateforme d'échanges entre hommes d'affaires. En particulier, les entrepreneurs d'Afrique avec des projets en main chercheront à rencontrer des partenaires potentiels venus d'Europe et/ou d'Afrique du Nord. Les fiches de présentation de ces projets seront publiées et distribuées avant le Forum afin de permettre aux investisseurs potentiels du Nord de s'imprégner des projets qui les intéresseraient avant le Forum.

24. Les deux Tables rondes seront organisées de façon consécutive afin de permettre la participation de tous ceux qui se sentiront concernés par les deux Tables Rondes.

IV. Calendrier, méthodologie et participation

25. Le Forum est prévu pour la deuxième semaine de Novembre 2005 à Bamako au Mali. A cet effet, un mémorandum d'accord sera signé entre les parties contractantes.

26. La planification, la définition du contenu et les questions d'ordre organisationnel concernant le forum seront établies par le comité de coordination qui sera mis en place à cet effet. (voir liste). Le comité de coordination sera responsable de l'organisation et de la bonne conduite du Forum (voir mandat).

27. Le Forum sera organisé en anglais et en français.

V. Mécanismes de partenariat

28. Le Forum est organisé sur la base d'un partenariat au sein duquel la CEA assume le rôle de chef de fil et le Gouvernement du Mali comme hôte. Le partenariat est animé par un Comité de coordination (Voir en Annexe 1 et 2 la liste des membres et le Résumé des conclusions de sa première réunion). Le Comité travaillera en étroite collaboration avec le Comité National d'organisation du Mali.
29. Ce partenariat comprend entre autres les Etats membres de la CEDEAO, les Communautés économiques de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO, UEMOA, CEN-SAD...), l'Union Africaine / NEPAD, les organisations intergouvernementales et les institutions financières concernées, les associations du secteur privé et les partenaires au développement (voir Annexe 3). L'ONUDI, la FAO et le PNUD seront des partenaires privilégiés.
30. L'organisation du Forum est conçue sur la base de partage des coûts entre partenaires. Le pays hôte pourrait contribuer à travers la mise à disposition des salles de conférence et de réunion, la couverture médiatique, le transport local des participants, les visites de terrain. La CEA par exemple pourrait contribuer au recrutement des consultants (honoraires, voyages et séjour). La CEDEAO pourrait contribuer à l'interprétation, la traduction. D'autres seront sollicités pour des contributions financières et matérielles.
31. La mobilisation des ressources financières sera supportée par une stratégie de communication avec visite des sièges des sponsors potentiels. Une lettre de motivation signée par les plus hautes Autorités du pays hôte sera envoyée à l'avance aux sponsors potentiels. L'équipe de mobilisation des fonds sera dirigée par un membre du Gouvernement du pays hôte et composée d'experts de la CEA, CEDEAO et tout autre membre du Comité de coordination.
32. Les documents de travail du Forum porteront les logos des partenaires contributeurs (CEDEAO, UEMOA, CEN-SAD, ONUDI, PNUD, FAO ...etc).

VI. Résultats attendus et impact

33. Le Forum est conçu comme un processus et non pas comme un événement. En particulier, le forum devrait permettre d'engager une réflexion stratégique sur l'intégration des structures de production, des marchés pour une meilleure contribution des agro-industries à la création de richesse en Afrique de l'Ouest.
34. Le Forum devra poser le jalon pour la promotion d'un partenariat public/privé d'investissement au niveau national, sous régional et régional afin de prendre avantage au maximum du marché régional pour un nombre restreint de produits stratégiques (riz, coton). Le forum servira également de rampe de lancement des investissements d'opportunité couvrant toute la filière des ressources naturelles et humaines. Les produits sélectionnés doivent avoir une dimension régionale (économie d'échelle) et contribuer à la création de richesse notamment par la transformation des matières premières.

35. L'appel au partenariat devrait aboutir à la création de multinationales africaines y compris par la fusion d'entreprises existantes. Le gouvernement d'un pays ayant un potentiel à dimension régionale et candidat à la régionalisation d'une activité devrait offrir des mesures incitatives et des garanties pour l'exploitation des opportunités d'investissement liées à cette activité.
36. Les actes du forum seront édités, publiés et diffusés sous l'égide du Comité de coordination. Un site web spécialement créé pour le Forum sera logé et géré par le Bureau de la CEA pour l'Afrique de l'Ouest.

VII. Programme du Forum

37. Le programme de travail annoté du Forum sera élaboré par le Comité de Coordination en temps opportun.

VIII. Budget du Forum

38. Un budget détaillant le coût des activités du forum sera également élaboré en temps opportun.

IX. Chronogramme d'organisation du Forum

Taches principales	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	2006
1. Organisation de la réunion constitutive du Comité de Coordination et élaboration de l'Aide mémoire	xxxx	xxxx						
2. Création et gestion du site web avec liens avec d'autres sites et mise en réseau des membres du Comité		xxxx	xxxx	xxxx	xxxx	xxxxx	xxxxx	
3. Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication		xxxx	xxxxx	xxxx	xxxx	xxxxx	xxxxx	
4. Actualisation et signature du Mémorandum d'Accord avec le pays hôte		xxxx	xxxx					
5. Préparation des TDR des études et validation par le Comité de coordination		xxxx	xxxx					
6. Recrutement des consultants		xxxx	xxxx					
7. Elaboration des études			xxxxx	xxxx	xxxx			
8. Réunion du Comité pour					xxxx			

valider les études								
9. Campagne de mobilisation des partenaires et du budget	xxxx	xxxx	xxxxx	xxxxx	xxxx			
10. Mise au point du programme du Forum et invitation des personnes ressources, d'experts et de participants	xxxx	xxxxx	xxxx	xxxx	xxxx			
11. Tenue du Forum								
12. Finalisation des Actes du Forum.						xxxxx	xxxxx	xxxxxx
13. Suivi du Forum								

Personnes à contacter

Bureau de la CEA pour l'Afrique de l'Ouest

M. Halidou Ouedraogo , Directeur

CEA-AO, B.P. 744

Téléphone: (227) 72 38 25

Fax: (227) 72 28 94

e-mail: huedraogo@uneca.org avec copie à bvlavonou@uneca.org et straore@uneca.org

Niamey (NIGER)

Bureau de la CEA pour l'Afrique du Nord

Madame Karima Bounemra Ben Soltane, Directeur

CEA-AN, B.P. 316

Téléphone : (212-39) 32 40 06

Fax : (212-39) 34 03 57

e-mail : kbounemra@uneca.org

Tanger, Royaume du Maroc

Gouvernement de la République du Mali

Monsieur le Ministre

de la Promotion des Investissements et des Petites et Moyennes Entreprises

Korofina Nord, B.P. 234

Tel. (223) 221 84 14

Fax : (223) 221 80 72

Bamako, Mali

ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES MEMBRES DU COMITE DE COORDINATION

1. Mr. Lantewa LAWAN

Director, Investment Policy Division
 Nigerian Investment Promotion Commission
 Plot 1181 Aguiyi Ironsi Street
 Maitama District , P.M.B. 381 Garki
 Abuja , Nigeria.

E-mail: nipc@nipc-nigeria.org & lantewa@yahoo.com

Tel: - (234-9) 4134380; 4131403; 4134112; 4130582, 413.2224; **413.0583**

Fax: (234-9) 4134112

2. Mr François OUEDRAOGO

Secrétaire Permanent de RAMPE
 10 BP 13 463 Ouagadougou 10-Burkina Faso
 Tel/Fax: 226 5038 65 27
 Mob: 226 70 25 19 11
 E-mail: rampe@fasonet.bf

3. Ms. Helena CHIKEZIE**Foreign Investment Net Work (FIN)**

Marketing Executive
 Tél : 44 208 459 3260
 Fax : 44 208 459 89 66
 78 York st, London W1H 1DP
 E-mail : Helena.chikezie@finmagazine.com

4. Mr. Salathiel Doe AMEGAVIE, Chef Executive

Chamber of Commerce
 P.O.Box 2325
 Tel (233) 21.66.24.27
 Fax. (223) 21.66.22.10
 Accra, Ghana
 E-mail : gnc@ghana.com/info@chambar.org

5. Mr. Kouamenan AMISSAH,

Secrétaire Général du Mouvement des Petites et Moyennes Entreprises
 Fax : (225) 21 35 99 81
 11 BP 368 Abidjan 11
 Côte d'Ivoire
 E-mail : ednamissah@yahoo.fr
 E-mail mpme@auviso.ci

6. Mr. Abdou SEYNI,

Directeur de L'industrie, de L'artisanat et du Tourisme, Commission de L'UEMOA.
 01 BP 543 Ouagadougou 01
 Tél : (226) 50328827 (226) 50318873/76
 Fax : (226) 50318872

E-mail : abdou seyeni@uemoa.int.

7. Mr BRECHAT,

Président Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes Entreprises

8. Mr. Josué DIONE, Director

ECA / Sustainable Development Division

P.O. Box 3005

Tel. (2511) 51.72.00

Fax. (2511)

Email. jdione@uneca.org

9. Ahmadou Abdoulaye DIALLO

Chef du Service des Etudes et Projets

Fonds de Solidarité Africain

BP 382 Niamey (Niger)

Tél : (227) 72 26 32 à 34

Fax (227) 73 30 44

LD (227) 72 20 01

E-mail : diallo@fonds-solaf.org

10. Amadou DIALLO

Chef de la Division Energie de la CEDEAO

ABUJA, Nigéria

Tél : 23 49 314 76 39

Cél : 234 80 23 28 39 56

E-mail : daddiallo@yahoo.com

EXPERTS DU MALI

11. Mr Mohamed SIMPARA,

Conseiller Technique au Ministère de la Promotion des Investissements et des Petites et Moyennes Entreprises

Tél : 224 84 12

Cél : 675 44 17,

Fax 224 80 61

E-mail : simpara.mohamed@voila.fr

12. Seydou SEMEGA,

Agence D'aménagement des Zones Industrielles,

Bamako Mali

Cél : 223.673 08 09

13. Tidiani COULIBALY

Secrétariat Général/Conseil National du Patronat du Mali

Cél : 223.694 96 04

14. Tiéfolo TOGOLA

Chef de la Cellule d'Information

Centre National de Promotion des Investissements

BP : 1980, Bamako, Mali

Tél : 229 22 79/ 229 52 12
 E-mail : cnpi@experco.net
 Site web : www.promali.org

15. Kalifa Abba DICKO

Ministère de L'Agriculture
 Cél : 678 36 12

16. Mme SANGARE Niamoto BA

Cellule Intégration,
 Ministère de l'Economie et des Finances
 Cél : 675 40 01

17. Mamadou TRAORE

Direction Générale des Impôts
 Ministère de l'Economie et des Finances
 Tél : 229 99 18.

CEA/NATIONS UNIES

18. Abdoulaye NIANG

Chief, Agriculture et Sécurité Alimentaire
 ECA/Sustainable Development Division
 POBOX 3005 Addis Abeba Ethiopia
 Tél : (2511) 51 72 00 /51 70 94
aniang@uneca.org

19. Mr. Halidou OUEDRAOGO, Director

ECA-WA, B. P. 744
 Tel. (227) 72.29.61 / 72.38.25
 Fax. (227) 72.28.94
 Email : huedraogo@uneca.org
 Niamey, Niger

20. Mr. Bossa Marcellin VLAVONOU

Senior Economic Affairs Officer
 ECA-WA, B. P. 744
 Tel. (227) 72.29.61 / 72.44.57
 Fax. (227) 72.28.94
 Email : bvlavonou@uneca.org et ecawa@uneca.org
 Niamey, Niger

21. Mr. Souleymane TRAORE

Economic Affairs Officer
 ECA-WA, B. P. 744
 Tel. (227) 72.29.61 et 72.
 Fax. (227) 72.28.94
 Email : straore@uneca.org et ecawa@uneca.org
 Niamey, Niger

**ANNEXE 2 : RELEVÉ DES CONCLUSIONS DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU
COMITÉ DE COORDINATION**



COMMISSION ECONOMIQUE

POUR L'AFRIQUE

Bureau pour l'Afrique de l'Ouest



REPUBLIQUE DU MALI

Un peuple-Un But-ne Foi

**Ministère de la Promotion des Investissements et des
Petites et Moyennes Entreprises**

FORUM SUR L'INVESTISSEMENT EN AFRIQUE DE L'OUEST

PREMIÈRE RÉUNION DU COMITÉ DE COORDINATION

RELEVÉ DES CONCLUSIONS

Sur invitation du Bureau pour l'Afrique de l'Ouest de la Commission Economique pour l'Afrique, le Comité de coordination du forum sur l'investissement en Afrique de l'ouest a tenu sa première réunion du 29 juin au 1^{er} juillet 2005 à Bamako.

Au cours de ses travaux, la réunion a adopté les projets d'aide mémoire et de budget du forum, sous réserve de la prise en compte des observations et ou amendements formulés. Ces documents figureront à l'annexe du rapport de la réunion.

Elle a en outre recommandé :

- l'officialisation et la formalisation par la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) du Comité de coordination composé a priori des participants à la présente réunion et du représentant de l'Agence de Promotion des Investissements du Nigeria.

La liste de présence est ci-jointe en annexe ;

- la réactivation par le Ministère de la Promotion des Investissements et des Petites et Moyennes Entreprises de la République du Mali, du Comité d'organisation ;
- la réalisation, dans le cadre de la préparation du forum de quatre études pour lesquelles des termes de référence seront élaborés par la CEA. Ces études porteront sur :
 - l'environnement de l'investissement,
 - le financement de l'investissement,
 - le développement de l'entrepreneuriat,
 - et le partenariat pour la promotion de l'investissement en Afrique de l'Ouest ;

Les conclusions et recommandations de ces études qui seront présentées en plénière par les consultants recrutés à cet effet seront discutées en atelier lors du forum.

- l'invitation des Ministres de l'agriculture et d'autres Ministres concernés à la table ronde prévue lors du forum;
- la saisine par correspondance officielle signée du Président de la République ou du Premier Ministre du Mali aux sponsors potentiels du forum ;
- l'identification de projets intégrateurs. Ces projets feront l'objet d'un publipostage sur le site Internet du forum ;
- la tenue, sur le lieu du forum, de stands d'exposition par les Etats, les institutions partenaires et le secteur privé ;
- la sensibilisation et la mobilisation des ressources financières, par contact physique des sponsors par une délégation composée de représentants:
 - du Gouvernement de la République du Mali,
 - de la Commission Economique pour l'Afrique,
 - de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO),
 - et d'autres personnes désignées, le cas échéant ;
- la tenue, à Abuja, au siège de la CDEA, au Nigeria, de la deuxième réunion du Comité de coordination en vue de la validation des quatre études commanditées;
- la tenue à Bamako, au Mali, dans la première quinzaine du mois de novembre 2005, du forum sur l'investissement en Afrique de l'Ouest.

A l'issue des travaux, le Comité de coordination a tenu à remercier le Gouvernement de la République du Mali à travers le Ministère de la Promotion des Investissements et des Petites et Moyennes Entreprises, pour la qualité de l'accueil et la bonne organisation de la réunion.

Bamako, le 1er juillet 2005

Le Rapporteur



Tiéfolo TOGOLA

Le Président de séance



Mohamed SIMPARA

ANNEXE 3 : LISTE DES PARTENAIRES POTENTIELS

- Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
- Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA)
- CEA
- Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CEN-SAD)
- Union africaine (UA) / NEPAD
- Union du Maghreb Arabe (UMA)
- Banque Africaine de Développement (BAD)
- Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO)
- SADC,
- COMESA,
- CEMAC
- Fédération des Associations des Banques et Etablissements Financiers
- Chambres de commerce, d'agriculture et d'industrie (d'Afrique de l'Ouest) et Chambres Consulaires
- Banque Ouest-africaine de Développement (BOAD)
- Banque Islamique de Développement (BID)
- Banque de Développement, du Commerce et de l'Industrie (BIDC ?/CEDEAO)..... ?
- Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM)
- West Africa Business Association (Association commerciale de l'Afrique de l'Ouest) (WBA)
- FSA
- Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE)
- Centre pour le Développement des Entreprises (CDE)
- Proinvest /UE
- West African Monetary Agency (WAMI) (Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO))
- Corporate Council for Africa (Conseil des entreprises pour l'Afrique)
- Diaspora

- Personnalités éminentes
- Foreign Investment Network (FIN)
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
- Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
- Organisation Internationale du Travail (OIT)
- Conférence des Nations unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED)
- Fonds International pour le Développement Agricole FIDA